

AVIS DE MODIFICATION DE CONCERTATION

Bruges PAE Ausone

La concertation publique concernant le projet du P.A.E de Bruges-Ausone a été ouverte en Juillet 2010, suite à la délibération au conseil de communauté du 25 juin 2010.

Bordeaux Métropole informe que de nouvelles pièces ont été versées au dossier de concertation.

Celui-ci peut être consulté :

- à l'Hôtel de Ville de Bruges
- à la Direction Territoriale Ouest de Bordeaux Métropole
Parc Sextant, 6-8 avenue des Satellites, Immeuble A ; 33 185 Le Haillan,

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site :
[http://www.participation.bordeaux-metropole.fr/\(Rubrique : Projets Locaux/Bruges ausone\)](http://www.participation.bordeaux-metropole.fr/(Rubrique : Projets Locaux/Bruges ausone))

Le Président de Bordeaux Métropole.